

MENTION D'INFORMATION

Suivi sollicitations direction

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) met en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel, dénommé « Fichier de suivi des sollicitations de la Direction »

dont la finalité est de réaliser un suivi de la bonne prise en charge des sollicitations adressées à la Direction de la MSA d'Alsace et de réaliser un reporting global sur leur traitement.

L'action consiste à recueillir les informations nécessaires à l'identification du demandeur (élus MSA, administrateur, partenaire, collègue interne...), de l'adhérent concerné, de la nature de la sollicitation ainsi que de l'état d'avancement de son traitement. Les informations traitées sont des données d'identification (nom, prénom) et des données de gestion du dossier (thématique générale de la sollicitation et suivi de son traitement).

Les données sont conservées par la Mutualité Sociale Agricole dans la limite de cinq ans à compter de l'enregistrement de la sollicitation, afin de permettre une analyse sur la durée de la Convention d'Objectifs et de Gestion (COG).

L'accès aux données est réservé aux agents de Direction de la MSA Alsace.

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données qui vous concernent. Le traitement effectué étant basé sur une obligation légale, le droit d'opposition ne s'applique pas. Les droits d'accès et de rectification s'exercent sur demande écrite adressée au Délégué à la Protection des Données (DPO) à l'adresse mail suivante : dpo.blf@alsace.msa.fr

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : [Commission Nationale Informatique et Libertés \(CNIL\) – 3, Place de Fontenoy TSA – 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07](#)